LE SITE CORSAIRCONTROL.PRO

Categories: Epargne, Placements atypiques, Produits classiques : Danger !
Tag: Enquête

Le site a été créé le 17/04/2023. Il est inscrit sur la liste noire de l'AMF depuis le 12/10/2023.

Le site internet

Il a été créé le 17/04/2023. Nous publions le whois :

https://www.whois.com/whois/corsaircontrol.pro

Nos recherches

Aucun site n'est ouvert. Ce simple fait doit vous faire fuir. Malgré cette opacité, nous avons pu collecter des informations restituées ci-dessous.

Le téléphone

Le site utilise les numéros suivants :

Le numéro 44 20 30 97 45 72
Le numéro 44 20 30 97 45 73
Le numéro 44 20 80 73 03 85
Le numéro 40 73 18 01 79 4
Le numéro 44 74 58 19 63 56

Le numéro 44 77 13 05 69 81

Les faux noms

- M. Christian BRUNET
- Mme Camellia
- M.Benjamin FRANKLIN

Les produits

Ce site sert de "porte d'entrée" à un autre site non identifié au 09/12/2023 mais qui peut être activefinancial.trade.

Il est utilisé le nom de domaine trademt5.net. Celui-ci est aussi utilisé par le site gs-company.com. Vous pouvez consulter nos recherches avec le lien ci-dessous :

https://adcfrance.fr/epargne/le-site-gs-company-info/

Ce site est relié au site activefinancial.trade :

https://adcfrance.fr/epargne/le-site-activefinancial-trade/

Les forums

Une alerte a été mise en ligne :

https://www.signal-arnaques.com/scam/view/703369

Les informations juridiques

Le site corsaircontrol.pro est inscrit sur la liste noire de l'AMF et du site abe-infoservice.fr depuis le 12/10/2023.

https://www.amf-france.org/fr/espace-epargnants/proteger-son-epargne/listes-noires-et-mises-en-garde

https://www.abe-infoservice.fr/liste-noire/listes-noires-et-alertes-des-autorites

Conclusion

Vous avez déjà versé des fonds que vous n'arrivez pas à récupérer ?

Si vous avez effectué un investissement qui se révèle être une arnaque, vous pouvez nous contacter à https://adcfrance.fr/contactez-nous/. Il faudra simplement nous transférer tous les mails reçus y compris les RIB que vous avez utilisés pour faire les règlements.

Vous trouverez dans le lien ci-dessous des informations sur notre travail :

https://adcfrance.fr/les-conseils/arnaque-aux-sites-dedies-a-l-epargne-les-premieres-informations-de-l-adc-france/

Vous pouvez devenir des consommateurs actifs ! L'article publié ci-dessous peut vous permettre de récupérer un peu des fonds perdus mais vous pourrez aussi, si cela vous plait, jouer avec les escrocs ! Le must ? Ils ne peuvent pas savoir la situation !

https://adcfrance.fr/epargne/arnaqueurs-franco-israeliens-bulgares-les-actions-des-consommateurs/

L'association fera le maximum pour vous aider. Il vous sera simplement demandé une adhésion à 50 € incluant l'abonnement à notre revue trimestrielle dont vous trouverez deux numéros dans les liens ci-dessous :

Les conseils pratiques pour la gestion d'un litige

Le numéro 152 de la revue Antipac

L'apparition de l'ADC France :

La revue Antipac n° 149

Vous pouvez la réaliser avec le lien sécurisé ci-dessous :

https://adcfrance.fr/adhesions-readhesions-adc-france/

Vous pouvez aussi nous l'adresser par chèque à l'ordre de l'ADC France 3/5 Rue Guerrier de Dumast, 54000 NANCY

Vous êtes en contact avec le site sans avoir versé de fonds :

Nous publions ci-dessous des conseils pratiques pour détecter les sites frauduleux. Avant d'investir, faites les vérifications utiles. Cela va vous éviter des soucis importants. L'article publié fait 5 pages. Pour ne pas trop alourdir cette page, nous vous communiquons le lien :

https://adcfrance.fr/epargne/investir-avec-internet-les-conseils-utiles-de-ladc-france/

Vous pouvez nous transférer les mails reçus à https://adcfrance.fr/contactez-nous/

ATTENTION !

Si vous avez versé des fonds, vous devez impérativement déposer une plainte à la gendarmerie ou à la police dont vous dépendez. Il faut, si c'est le cas, précisez les documents personnels que vous avez pu donné aux escrocs.

Si vous avez envoyé un justificatif d'identité et / ou un justificatif de domicile sans avoir versé de

fonds, vous DEVEZ FAIRE UNE MAIN COURANTE à la police ou la gendarmerie dont vous dépendez.

Vos coordonnées sont entre les mains d'escrocs. Ils peuvent les utiliser soit pour tenter de vous arnaquer avec un autre produit soit en les revendant à d'autres escrocs comme les brouteurs du Bénin par exemple. Si cela se produit, vous pouvez nous transférer les mails reçus à https://adcfrance.fr/contactez-nous/

Nous tenons à préciser que toutes les recherches ont été sauvegardées sur un disque dur externe en PDF.

Par ailleurs, s'agissant de données publiques, nous ne retirerons aucune information sauf erreur matérielle. Cette demande devra être faite exclusivement par courrier recommandé avec AR. Aucune suite ne sera donnée pour toute demande faite par mail ou par téléphone.